



COMMUNE DE PLEMET
(Plémet-La Ferrière)
VACANCES SPORTIVES TOUSSAINT 2021

C'est une opération initiée et pilotée par la Commune de Plémet qui vise à proposer un programme d'Activités Physiques et Sportives de 4 journées pour les 8/15 ans sous forme de 3 journées multisports et d'une sortie.

Le passe sanitaire est obligatoire pour les enfants à partir de 12 ans.

Les dates d'ouverture :

Lundi 25, Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 octobre 2021.

Les activités ont lieu :

- Base sport Nature du pont querra, direction La Prénessaye.
- Salle du minerai : salle polyvalente près de la mairie, rue des étangs.
- Halle Des Sports (HDS) : gymnase près du collège Louis Guilloux.

Les Tarifs :

La journée multisports	9€
La sortie	20€
Les 4 jours : 3 journées + la sortie	30€

Les horaires d'inscription :

Gaëlle, Alban ou l'agent d'accueil de la mairie se tiendront à votre disposition à la mairie de Plémet aux jours et horaires fixés dans le tableau ci-dessous. Les inscriptions pourront se faire les jours d'activités dans la limite des places disponibles (24 places chaque jour). En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer l'inscription à l'accueil dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement correspondant.

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	8h30-12h et 14h-17h30
Mardi	8h30-12h et 14h-17h30
Jeudi	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h et 14h-17h30
Samedi	8h30-12h

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e, s) Monsieur, Madame

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Autorise (nt) mon, mes enfant(s)

..... Classe..... Age

À participer aux activités de sportives organisées par la Commune de Plémet dans les conditions énoncées dans le règlement.

Et déclare (nt) que mon, (mes) enfant(s) ne présente (nt) aucune contre indication à la pratique des activités sportives du dispositif. Merci d'indiquer les traitements suivis ainsi que les allergies avérées et de fournir le cas échéant une trousse médicale d'urgence si l'enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

J'autorise les éducateurs à prendre toutes dispositions nécessaires en cas de besoin d'hospitalisation.

Fiche d'inscription aux activités

Paiement obligatoire à l'inscription par : chèque à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances ou coupon sport ANCV, bon MSA.

Je l'(les) inscris pour les activités suivantes : soit à la journée, soit à la semaine (4 jours)

Entourer votre choix et compléter le montant				TOTAL
Journée 1 du 25/10	Oui	Non	9€	
Journée 2 du 26/10	Oui	Non	9€	
Journée 3 du 27/10	Oui	Non	9€	
Sortie du 28/10	Oui	Non	20€	
Les 4 jours (semaine : 3 jours + sortie)	Oui	Non	30€	
Total				

A.....le..... 2021.

SIGNATURE :

Le fonctionnement :

Les activités sont encadrées par des Educateurs Sportifs diplômés : Gaëlle LE GOASTER et Alban LAUNAY pour la commune de Plémet et par d'autres éducateurs selon les disciplines.

Les inscriptions se font en Mairie de Plémet auprès des éducateurs ou de l'agent d'accueil aux horaires fixés dans le tableau. En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement. **Passé sanitaire obligatoire pour les enfants à partir de 12 ans** (schéma vaccinal complet, test PCR – 72h, certificat rétablissement covid plus de 11 jours moins de 6 mois). Possibilité de modification selon évolution sanitaire.

Le départ et le retour pour la sortie ont lieu salle du minerai près de la mairie de Plémet (Venir 10 MINUTES avant).

Un nombre limité de participants est prévu pour certaines activités. Bien se référer au programme pour connaître l'effectif maximal.

La commune se réserve le droit de modifier le programme en cas d'absence de l'éducateur, d'un nombre insuffisant de participants, des conditions météorologiques ou sanitaires ou de tout autre problème pouvant survenir.

Le Règlement :

Les enfants et jeunes de 8 à 15 ans ont accès aux activités de la journée non accompagnés de 10h à 15h30. Les jeunes à partir de 12 ans doivent présenter un passe sanitaire. Un nombre de place est prévu chaque jour. Les horaires varient selon la sortie proposée (se référer au programme d'animation).

La responsabilité des éducateurs n'est engagée que pendant les activités, aux heures et lieux précis annoncés dans le programme.

Le participant s'engage à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci sauf autorisation parentale écrite et enfant récupéré par le responsable légal ou par une personne désignée par courrier.

Le trajet du participant de son domicile au lieu d'activité et inversement ne saurait être pris en compte dans la responsabilité de l'organisateur.

L'attention des parents est portée sur le fait que l'enfant est placé sous la responsabilité de l'organisation que pendant les horaires stricts d'animation.

Il convient de vérifier la présence de l'éducateur quand vous le déposez à l'heure et sur le lieu exact de l'activité, de le récupérer à l'heure à la fin de la journée.

Pour pratiquer le sport en salle, prévoir une tenue de sport et une paire de chaussures de sports. Toujours prévoir du rechange et le pique-nique.

Pour la journée VTT, tenue sportive obligatoire et une tenue de rechange. Casque et vélo fournis. Pour la sortie, prévoir un rechange et tenue adaptée.

Chaque participant doit apporter son pique-nique pour le repas du midi.

Un règlement intérieur des animations sportives communales est donné au responsable légal.

Les inscriptions sont effectives dès lors que le dossier est complété et le paiement est effectué, dans la limite des places disponibles.

Prévenir en cas d'absence au 02-96-25-61-10 ou 06-46-14-10-79

service-sports-jeunesse-vie-associative@plemet.fr

PROGRAMME DES ACTIVITES

Lundi 25 octobre

De 10h à 15h30, RDV à la base sports nature du pont querra pour une journée consacrée à la pratique du VTT. Matériel fourni (vélo et casque). Prévoir une tenue adaptée ainsi que du rechange et au besoin un nécessaire pour se doucher. L'enfant peut apporter son matériel (casque et VTT) en bon état cependant il ne pourra l'utiliser qu'après validation de l'éducateur en charge de l'activité.

Apporter son pique-nique. Tarif : 9€ 24 places

Mardi 26 octobre

De 10h à 15h30, RDV Halle des sports pour une journée consacrée aux sports collectifs. Prévoir tenue de sport et chaussure de rechange pour la salle.

Le matériel est fourni.

Apporter son pique-nique. Tarif : 9€ 24 places

Mercredi 27 octobre

De 10h à 15h30, RDV Halle des sports, pour une journée consacrée aux jeux traditionnels (quilles, palets et boules) avec l'apprentissage de la boule bretonne par les aînés du club de Plémet le matin, course d'orientation et raquettes l'après-midi.

Apporter son pique-nique. Tarif : 9€ 24 places

Jeudi 28 octobre

Sortie Accrobranche Saint Gonnery le matin puis laser game de pontivy l'après-midi. Tarif : 20€ Nombre de places : 40. Départ 8h50. Retour 15h30.

Prévoir une tenue adaptée pour l'accrobranche, pantalon et chaussures fermées, gants type jardinage. Prévoir une tenue de rechange.

La semaine complète : 30€